

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9	11

Séance du 06 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six décembre à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, , HEBRARD Valérie, TROIN Katia et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, GARRON Patrice, MORDELET Pierre

Absents représentés : BASCOUL André (à GARRON Patrice), GRADASSI Colette (à MORDELET Charles-Antoine),

Absents excusés non représentés :

Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

02/12/2024

Objet de la délibération

Délibération n°41/2024 : DÉCISION MODIFICATIVE n°6 BUDGETS COMMUNE 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :
DÉCIDE de procéder aux virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2024 :

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	2 000,00 €	-23 517,93 €	23 517,93 €	2 000,00 €
204 Subventions d'équipement versées	2 000,00 €	0,00 €	23 517,93 €	25 517,93 €
20415333/204	0,00 €	0,00 €	23 517,93 €	23 517,93 €
23 Immobilisations en cours	268 487,57 €	-23 517,93 €	0,00 €	244 969,64 €
231/23	268 487,57 €	-23 517,93 €	0,00 €	244 969,64 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	640 570,00 €	-23 517,93 €	23 517,93 €	640 570,00 €
Total général des recettes d'investissement (1)	642 570,00 €	0,00 €	0,00 €	642 570,00 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	1 395 775,00 €	0,00 €	0,00 €	1 395 775,00 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	1 399 775,00 €	0,00 €	0,00 €	1 399 775,00 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET

